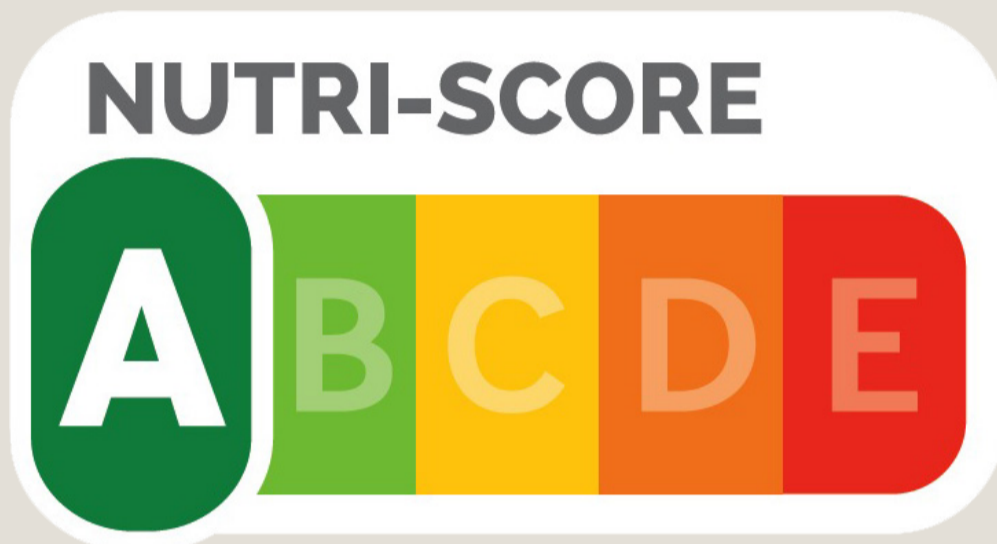




CHARTRE D'ENGAGEMENT

pour la mise en place du système d'information nutritionnelle simplifié NUTRI-SCORE afin d'informer les consommateurs sur la qualité nutritionnelle des aliments



- Conscients du rôle de l'alimentation pour le maintien d'un bon état de santé et d'une qualité de vie satisfaisante ;
 - Prenant en compte les études scientifiques montrant que le système d'information nutritionnelle complémentaire NUTRI-SCORE est le plus efficace pour éclairer les consommateurs et les orienter vers l'achat d'aliments de meilleure qualité nutritionnelle ;
 - Sans attendre les résultats de la notification de l'arrêté à la Commission européenne ;
 - Souhaitant contribuer à aider le consommateur à faire des choix d'aliments plus favorables pour sa santé, en lui fournissant une information claire sur la qualité nutritionnelle des aliments que nous produisons ou commercialisons ;
- Volontaires pour participer, avec les pouvoirs publics, à promouvoir une alimentation qui allie santé, qualité et plaisir, dans une culture gastronomique réputée.

Les ministères concernés s'engagent à :

- Fournir l'ensemble des éléments permettant l'usage du NUTRI-SCORE et la communication sur son usage ;
- Faire connaître sur leur site Internet cette charte et ses signataires ;
- Mettre en place avec les signataires, un comité de suivi chargé de la mise en oeuvre de la charte d'engagement ;
- Promouvoir le NUTRI-SCORE au niveau européen afin qu'il devienne le système d'information nutritionnelle complémentaire unique en Europe.

Mon entreprise s'engage à :

- Communiquer auprès du public sur l'information nutritionnelle et la mise en place du dispositif NUTRI-SCORE sur les supports de présentation de nos produits ;
- Mettre en place le NUTRI-SCORE sur l'ensemble des produits de nos marques (dans un délai compatible avec les contraintes techniques), dans les conditions fixées par arrêté.

À Paris, le

Marisol TOURAINE
ministre des Affaires sociales
et de la Santé

Stéphane LE FOLL
ministre de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Martine PINVILLE
secrétaire d'Etat auprès du ministre
de l'Economie et des Finances,
chargée du Commerce,
de l'Artisanat, de la Consommation
et de l'Economie sociale et solidaire

L'entreprise